



Pour plus d'infos sur la formation : consultez la fiche RNCP 31620

## DURÉE ET RYTHME DE LA FORMATION

1 an, de septembre à juin.  
Par an : 17 semaines au CFA, 30 semaines en entreprise (35H / semaine). 5 semaines de congés payés.

Les plannings sont téléchargeables sur notre site.

## MODALITÉS D'APPRENTISSAGE

Présentiel avec cours théoriques et pratiques.

## DIPLÔME PRÉPARÉ ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les examens se déroulent sous forme d'UC validées par un jury permanent officiel composé de professionnels et formateurs. Vous obtiendrez un diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture.

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Le recrutement se fait suite à l'analyse du dossier de candidature. Il peut être complété par un entretien.
- L'admission définitive se fait au retour du dossier d'inscription et à la signature du contrat d'apprentissage

Les documents sont téléchargeables sur notre site ou envoyés sur demande.

## CHIFFRES CLÉS

Taux de présentation aux examens (moyenne sur 2 ans)	94%
Taux de réussite aux examens (moyenne sur 5 ans)	72%
Taux de satisfaction (annuel)	99%
Taux de rupture (moyenne sur 5 ans)	22%
Taux de poursuite d'études (moyenne sur 5 ans)	0%
Taux d'insertion Pro à 6 mois (moyenne sur 5 ans)	100%
Dont dans le métier visé (moyenne sur 2 ans)	100%

Tous les chiffres sur <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/>

## DISCIPLINES

Réaliser un diagnostic sur l'état de l'arbre
Élaborer un plan d'intervention
Utiliser des techniques d'accès au houppier
Se déplacer dans un arbre
Des opérations d'entretien et de consolidation des arbres
Réaliser des opérations de suppression des arbres



# CS ARBORISTE ÉLAGUEUR APPRENTIS

## PUBLIC & PRÉREQUIS

- Niveau minimum : titulaire d'un Bac Pro, d'un BP ou d'un BTSa en aménagements paysagers.
- Avoir entre 18 et 29 ans.
- Avoir rempli un dossier de candidature auprès du CFA.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage.
- Aptitudes physiques.

Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) : nous contacter pour analyser la faisabilité d'accéder et de suivre la formation en fonction du handicap.



## OBJECTIFS DE LA FORMATION & ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire effectue des activités de coupe, démontage, abattage et élagage sur des arbres. Il a, au préalable, pris en compte les attentes du client et analysé le végétal dans son environnement.

Il prépare son chantier en amont dans le respect des normes de sécurité des biens et des personnes et en conformité avec les règles professionnelles du secteur. Pour cela, il travaille toujours en binôme. Il veille enfin au bon entretien de son matériel.

## COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Définir une stratégie d'intervention.
- Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail.
- Réaliser des interventions techniques sur les arbres.

# CS ARBORISTE - ÉLAGUEUR APPRENTIS

## PLATEAU TECHNIQUE & ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES

- Parcs Paysagers (8,5 Hectares)
- Hangars techniques et matériel professionnel
- Atelier de mécanique et matériel professionnel
- Centres de documentation
- Pépinière
- Verger conservatoire
- Salles informatique
- Salle de conférence



Pour connaître tous nos équipements, rendez-vous sur notre site ou vous référer à la fiche « Plateau technique de l'École de Roville »



## LES + PÉDAGOGIQUES

- Projets en partenariat avec des professionnels.
- Préparation des CACES R486 (Nacelles).
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail Agricole.
- Formation Grimpeur Sauveteur dans l'arbre (GSA).

## SERVICES ET CADRE DE VIE

- Internat / Demi-pension.
- Service Placement.
- Amicale des anciens élèves.
- Service de transport depuis Nancy et St-Dié (lundi matin, vendredi soir) et bus quotidien depuis Epinal et Lunéville.

## VOUS INFORMER

- Journée Orientation le 01/02/2025 et le 22/03/2025.
- Portes Ouvertes le 17/05/2025.
- Journée immersion sur demande.
- Rendez-vous avec un membre de la direction sur demande.

## POUR EN SAVOIR PLUS



Flashez -moi !

En partenariat avec :



## PERSPECTIVES

Élagueur(se), grimpeur(se) arboriste, arboriste grimpeur.

## CONDITIONS FINANCIÈRES

- La formation est gratuite pour l'apprenant. Elle est financée par l'Opérateur de Compétences de l'employeur (OPCO).
- Frais de duplication (participation aux frais de photocopies et droit de copyright) : 75€/an.

## Tarifs de pensions

- Interne : 85€/semaine
- Demi-pensionnaire : 30€/semaine

L'apprenti percevant un salaire ne peut pas bénéficier du régime des bourses. En revanche, la famille continue à bénéficier des allocations familiales tant que la rémunération de l'apprenti est inférieure à 55% du SMIC.

## RÉMUNÉRATION

Le salaire minimum est fixé en pourcentage du S.M.I.C., croissant par année d'apprentissage et selon l'âge.

Simulateur de calcul du salaire des apprentis :

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

## NOUS CONTACTER



Centre de Formation pour Apprentis  
28 rue du Chêne  
88700 - ROVILLE-AUX-CHENES  
03 29 65 33 92  
cfa.roville@wanadoo.fr  
www.roville.fr

